

Conseil Municipal PROCES-VERBAL

Séance du LUNDI 02 MARS à 18h30

Sous la Présidence de Mr PEYRON Christian,

Etaient présents :

RAFINESQUE C – SANCHEZ B– LEBEGUE J– MARCHAND G –BASTET S – AVON E - ROS C – BALBI F – ALTIER MA – RIGGIO B – VICENTE V – GILLET N – CHETTOUH Y –BRUNA F –

Procurations:

ROCHE R à BALBI F – ROUX R à LEBEGUE J – SABATIER B à SANCHEZ B - ROMANINI B à RAFINESQUE C - CHARLES P à ROS C – MARSEILLES P à MARCHAND Guy – JEREZ PLAINDOUX MA à GILLET N – FAURE C à CHETTOUH Y - GAMBARO E à AVON E

Absents excusés : TRAMIER JF - GARCIA A

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mr MARCHAND Guy se porte candidat et est élu à l'unanimité.

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 16 février 2015.

3/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Rapporteur : Mr PEYRON

Mr PEYRON informe que comme chaque année depuis 2009 (plus de 3500 habitants), le Conseil municipal est invité à tenir son Débat d'Orientations budgétaires (DOB),

Il rappelle que tous les membres du conseil municipal ont reçu avec leur convocation reçu une note explicative retraçant

- Un Rappel sur la présentation du budget
- Le Contexte institutionnel et Perspectives économiques nationales
- Le Contexte budgétaire de la commune

C'est plus particulièrement sur le contexte budgétaire de la commune qu'il invite les membres du conseil municipal à s'exprimer.

Il rappelle que le compte administratif 2014 du budget principal laisse apparaître un excédent de fonctionnement de plus d'1 300 000€ ce qui permet de dégager suffisamment d'autofinancement pour couvrir les nombreux travaux d'investissement que la commune réalise depuis 2001 sans emprunt.

A ce titre il rappelle notamment les principaux projets et travaux suivants réalisés en 2014 et leur montant :

- Finalisation des paiements relatifs aux acquisitions foncières portées par EPF
- Acquisitions Immeuble I n°254 et partie parcelle B n° 2549
- Remplacement dispositif climatisation réversible salle Pierre de Coubertin Espace Sportif
- Remise aux normes d'un logement groupe scolaire Jean Moulin
- Remplacement poste de transformation Erdf et remise aux normes électriques de l'ensemble du groupe scolaire
- Remplacement carrelage 2 classes élémentaire
- Désolidarisation du local tri POSTE Bâtiment Henri Fabre et aménagement en cabinet médical
- Remplacement du revêtement mural du gymnase
- Travaux d'aménagement Esplanade du Levant et Parking du pont de la République
- Installation d'une sanisette automatique.
- Installation d'un panneau d'information électronique.
- Divers travaux de carrelage extérieur et intérieur Espace culturel.
- Acquisition d'un véhicule utilitaire de marque FIAT type DUCATO
- Finalisation du dispositif de vidéo- protection
- Raccordement fibre optique espace culturel, mairie, panneau.

- Equipements de cirque au gymnase et petit matériel sportif (mini-trampoline)
- Remplacement parc informatique mairie et changement logiciels (compta et RH)
- Acquisition de mobilier (10 fauteuils salle du Conseil Municipal, résidence Peyrafeux, divers)

Il souligne par ailleurs que la gestion saine et maîtrisée des dépenses de fonctionnement permet de ne pas envisager d'augmentation des taxes locales pour l'année 2015 malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Il indique que si la commune a réalisé d'importantes économies de charges de fonctionnement en 2009 et 2010 dans le cadre d'une gestion anticipée et centralisée des achats, elle arrive désormais à un stade où la majorité des charges de gestion courante seront difficilement compressibles mais d'autres pistes sont encore envisageables notamment en terme de diminution des coûts de maintenance.

Il ajoute qu'en terme de charges de personnel sont bien sûr à prendre en considération la mise en place de la réforme scolaire, la création du service à destination des seniors à la résidence Peyrafeux ainsi que les nombreux travaux réalisés en régie directe par les services techniques qui permettent de réaliser des économies importantes.

Pour les perspectives 2015 il précise que l'année sera principalement consacrée à la finalisation des grands projets en cours comme l'aménagement du centre ancien, l'acquisition et la finalisation de l'entrée Nord (maison CHARRIER), et à la continuité des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine (logement groupe scolaire, travaux groupe scolaire, salles des fêtes, hangar du drac, etc....)

Il indique qu'une analyse fine de l'ensemble des éléments du budget a été effectuée en conseil des adjoints puis en commission finances le 11 février dernier, et invite désormais l'ensemble des membres du conseil municipal à intervenir.

Mr BASTET Serge prend alors la parole et fait lecture d'un document préparé par les membres du groupe de l'opposition.

Il remercie tout d'abord les services administratifs pour la quantité et la qualité des documents transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal en vue de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Il indique ensuite que l'ensemble des données chiffrées transmises permettent de vérifier la saine gestion de la commune.

Satisfait du maintien des taxes locales il indique toutefois que le groupe de l'opposition aurait souhaité aller au-delà en proposant une baisse d'1 point de ces dernières.

De plus il regrette que les orientations proposées par la majorité soient centrées sur l'investissement et les projets de constructions et ne contiennent pas d'actions centrées sur l'humain en évoquant notamment les domaines de la petite enfance, de l'accessibilité des services au plus grand nombre, de la mobilité ou encore de l'éducation.

Mr PEYRON lui rappelle que de nombreux travaux comme la réfection des carrelages ou la remise aux normes du patrimoine communal doivent être inévitablement programmé afin de ne pas laisser en désuétude le patrimoine de la commune.

Mr BASTET indique que cela n'est pas une priorité et que ces travaux peuvent attendre.

Mr BASTET poursuit en évoquant le souhait des élus de l'opposition d'augmenter les subventions aux associations locales, d'engager des actions permettant de développer la culture et le commerce de proximité pour assurer une meilleure prise en compte des relations sociales afin d'éviter les dérives que connaît notre société actuelle.

Mr PEYRON rappelle que les subventions aux associations locales ont été augmentées en 2014 de 5% mais qu'aujourd'hui les coûts occasionnés par la réforme scolaire tout comme les baisses des dotations de l'Etat ne permettent pas d'augmenter à nouveau les subventions aux associations, à moins d'une augmentation des impôts ce que les élus de la majorité ne souhaitent pas.

Il rappelle toutefois que depuis 2001 la commune a énormément investi afin de garantir l'accueil du tissu associatif local dense et permettre la réalisation des activités sportives, culturelles et éducatives sur la commune.

Il cite les réalisations de l'Espace culturel comprenant la bibliothèque, l'école de musique et l'Espace 2000 et +, les 3 courts de tennis, le stade de football Gabriel MENU, la structure multisport, le jardin d'enfant, le nouveau restaurant scolaire, l'espace Sylvette NICOLAS, le jardin d'enfant, la résidence Peyrafeux, les

travaux de réhabilitation du gymnase et de la salle des fêtes ainsi que les services municipaux qui ont été créés depuis 2001 pour garantir le lien social : Accueil de Loisirs habilité Jeunesse et Sport, Club ado, Accompagnement à la scolarité du CP à la 3^{ème}, Point multimédia, Service d'animations destiné aux seniors, développement de la bibliothèque municipale.

Des échanges s'ensuivent entre Mr PEYRON, Mr RAFINESQUE et Mr BASTET sur les réalisations existantes avant 2001 alors que Mr BASTET était adjoint au Maire.

Mr PEYRON conclut en indiquant que les propositions de Mr BASTET sont irréalisables et s'apparentent à des rêves.

Il invite les autres membres de l'assemblée à se prononcer.

Personnes ne se manifestant, Mr PEYRON clôt la question et indique que le débat d'orientations budgétaires 2015 a eu lieu.

4/ ENTREPRISE RETENUE TRAVAUX DE RENFORCEMENT

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour retenir l'entreprise PILATE pour réaliser les travaux de renforcement et de ravalement de façades suite aux démolitions des propriétés bâties cadastrées section I 360 et 362.

La séance est levée à 19h30
Fait à MONDRAGON, le 04 mars 2015
Le secrétaire de séance
MARCHAND Guy